

N° CP

Séance du 11 MAI 2007

**SOUTIEN EN FAVEUR DES ANNUAIRES PUBLIES PAR LES SOCIETES
MEMBRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU la délibération n°E8-2004 du 14/04/2004, complétée par les délibérations n° 2004/IV-108 du 15/10/2004 et n° 2006/III-3^e/20 du 23/06/2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération n°2001/II – 703 du Conseil Général du 15 juin 2001 relative au soutien à l'action culturelle
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde, à 21 sociétés d'histoire pour 22 ouvrages publiés en 2006 selon la liste jointe en annexe au rapport, une subvention pour un montant total de 21 810,36 Euros.
- ❖ Précise que les crédits nécessaires figurent au budget départemental au chapitre 65, nature 6574, fonction 312, enveloppe 6044.

Acte certifié exécutoire

Réception par le 14 MAI 2007
Publication le 22 MAI 2007.....
Pour le Président du Conseil Général
Délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions